

POLICULTURES

Octobre 2015

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 195

page 4 > le budget de la culture, page 6 > une stratégie nationale pour l'architecture, page 7 > La chronique de Jacques Bertin : adieux, saluts et coups de chapeau, page 8 > Picasso retrouvé, page 9 > le musée miroir de l'homme, page 10 > Preljocaj au musée, page 11 > quand la fête finit, page 12 > Lam le grand, page 13 > Bernard Plossu, l'amoureux du Havre, page 14 > les ombres de Warhol, page 15 > Un mois culturel en bref, page 16 > Note de lecture : la destruction de l'Université.

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Le Sénat vient de voter une proposition de loi visant à interdire la publicité dans les programmes des chaînes publiques de télévision destinés aux jeunes. Même s'il y a lieu de s'étonner que cette mesure ne touche pas aussi les chaînes privées, un peu facilement laissées à leur code de bonne conduite, on se félicite que la question soit revenue sur le tapis. La France a le triste privilège d'être parmi les champions européens du bourrage de crâne des enfants par la publicité, intrusion dangereuse pour la santé (en raison des publicités pour les produits alimentaires seuls mis en avant) mais aussi pour la formation de leur esprit.

Lors de la discussion de cette proposition de loi, la ministre de la culture a émis, au nom du gouvernement, un avis défavorable. Ce n'est pas une surprise. Il y a là une constante depuis des années : le ministère de la culture est contre. Au nom d'un argument et d'un seul : l'équilibre financier de France-Télévision. Argument qui est aussi, bien sûr, celui de la présidente du groupe public, Delphine Ernotte, venue de l'industrie et qui semble ne pas imaginer avoir d'autres objectifs qu'industriels.

Lire la suite page 3

ORCHESTRES : LES PUBLICS, AU-DELÀ DES CLICHÉS

C'est bien connu, la musique classique est faite pour les vieux riches. Autant de raisons de la condamner sans appel, et de consacrer les deniers publics aux musiques actuelles ou à celles de la diversité, seules à pouvoir porter l'objectif de démocratisation.

Et si la réalité était plus nuancée ? si les publics du classique étaient justement plus divers qu'on ne l'affirme un peu péremptoirement ? L'Association française des orchestres a voulu en avoir le cœur net, et a commandé une enquête sur les publics des

orchestres français.

Résultat : le public des orchestres ne s'éloigne pas autant qu'on veut l'affirmer de la moyenne de la société française, et, surtout, l'éducation artistique des jeunes est un remarquable levier pour renouveler ces publics, en attirant à la fois les jeunes et leurs parents.

Lire pages deux et trois



Bernard Plossu a tellement aimé Le Havre qu'il est venu photographier la ville et le port. Le résultat de ces heures d'amitié est exposé au MuMa, Musée d'art moderne André Malraux (page 11)

ORCHESTRES : LES PUBLICS, AU-DELÀ DES CLICHÉS

SUITE DE LA PAGE UNE

Deux arguments suffisent à disqualifier la musique classique : son public est socialement privilégié, et il est vieux. Deux arguments qui alimentent le procès récurrent fait à la "culture légitime", mais arguments si fortement assésés que l'Association française des orchestres a voulu aller voir de plus près. Elle a confié une enquête à l'agence Aristat. Les conclusions de cette enquête justifient, pour le moins, des propos plus nuancés qu'une condamnation distraite :

- près de la moitié des spectateurs n'appartiennent pas aux catégories socio-culturelles supérieures
- le vieillissement du public n'est pas plus marqué que dans les décennies passées, et il doit être mis en parallèle avec celui de la population française dans son ensemble.
- enfin, l'éducation artistique joue un rôle important dans le renouvellement des publics et leur diversification.

ÂGE MOYEN 54 ANS

Le public des orchestres n'est pas jeune. C'est la première conclusion, qui saute aux yeux, de l'enquête : le spectateur moyen a 54 ans, et un spectateur sur deux a moins de 59 ans, si on estime les publics de moins de dix-huit ans. L'AFO refuse toutefois d'en tirer la conclusion que le vieillissement est un phénomène nouveau et inéluctable. Elle paraît, à vrai dire, soulagée : la situation est moins grave que le disent certains procureurs. D'autant que les résultats doivent s'apprécier à la lumière d'une des données méthodologiques de l'enquête, qui écarte les spectateurs de moins de 18 ans.

Le vieillissement du public de la musique symphonique est certes plus marqué que celui de la moyenne de la population française.

L'AFO veut nuancer ce constat par une observation : « Les spectateurs ayant assisté à plusieurs de ces représentations en 2013-2014 sont donc comptés autant de fois qu'ils sont venus et influencent d'autant la moyenne globale ». Et, avance-t-elle, « si vieillissement il y a, le phénomène n'est aujourd'hui pas plus marqué que depuis le début des années 1980. »

LES BABY-BOOMERS

Une analyse plus fine des publics fait apparaître la place importante prise par les 60 - 70 ans, soit la génération des « baby-boomers » de l'après-guerre. Dès lors, « le pic observé aujourd'hui est destiné à mécaniquement s'estomper dans les prochaines décennies - revalorisant le poids des générations les plus jeunes dans les publics des orchestres ».

L'enquête croit du reste voir « des dynamiques de renouvellement du public (...) dans les tranches 18 - 30 ans et autour de la cinquantaine ».

La répartition actuelle est la suivante : moins de 18 ans 7,9% ; 18 - 29 ans 9,5% ; 30 - 39 ans 6,3% ; 40 - 49 ans 8,6% ; 60 - 69 ans 30,7% ; plus de 70 ans 21,5%.

QUATRE TRANCHES

L'étude distingue, dans la population adulte, quatre tranches d'âges aux comportements différents :

- Les 18/29 ans, tranche « bien représentée, avec un écart resserré à la population française, alors même que l'enquête exclut les publics des actions jeunes publics et concerts gratuits »
- les 30 / 49 ans, où l'écart se creuse par rapport à la courbe de la population française, mais « Cette situation, commune aux autres pratiques culturelles, s'explique par l'entrée

LES PUBLICS DES ORCHESTRES

SUITE DE LA PAGE DEUX

dans la vie familiale et professionnelle qui réduit le temps libre consacré aux activités culturelles.

»
- Les 50 / 74 ans, tranche dont le début « est marqué par un fort rythme de progression qui peut s'expliquer par une disponibilité retrouvée et le réinvestissement du temps libre dans les pratiques culturelles. »

- les 75 ans et plus, chez qui « la pratique diminue pour des raisons notamment liées à l'accessibilité des lieux de concerts (transports, horaires, etc.).

ÉQUILIBRE SOCIAL

L'étude révèle aussi un équilibre, que tout le monde n'attendait peut-être pas, dans les origines sociales des spectateurs. Les cadres ne représentent qu'à peine plus du public (51,5%). Elle s'intéresse aussi à la manière dont on est attiré par les concerts. On constate, alors, que :

- pour 45%, l'initiation au concert se fait à l'âge adulte. Certes, cette initiation se fait principalement dans le cadre familial ou scolaire

(55%). « Le schéma de la socialisation primaire dans l'enfance est particulièrement représenté parmi les classes aisées et procède de la transmission du capital culturel. Il s'accompagne souvent d'une pratique musicale », relève l'étude. Mais la découverte tardive n'est pas rare : « Un tiers du public est ainsi constitué de personnes qui s'initient au classique en autodidacte, ou à l'aide de prescripteurs et de passeurs qu'ils croisent au cours de leur vie adulte (amis, proches). »

LES ENFANTS ENTRAÎNENT LES PARENTS

« L'un des résultats les plus remarquables de l'enquête est la mise en lumière des effets des actions éducatives et culturelles sur le renouvellement des publics », apprend-on. En effet, 11,9% des spectateurs viennent aux représentations en accompagnant leurs propres enfants. (pour les 13 orchestres sur lesquels a porté l'enquête, le public des actions éducatives et culturelles représente 20% de la fréquentation totale).

L'Association française des orchestres (AFO), commanditaire de cette enquête, y trouve des éléments d'éclairage précieux. "Elle a confirmé des choses qu'on pouvait pressentir mais qu'on ne pouvait pas prouver, comme le fait que les enfants amènent leurs parents au concert, ou le partage équilibré des publics", commente Philippe Fanjas. Et elle donne des arguments solides et incontestables : "quand certains élus nous disent que nous sommes ringards et dépassés, nous pouvons leur dire que ce n'est pas vrai. Et quand on nous dit qu'on dépense inutilement de l'argent dans des actions éducatives, on peut démontrer que c'est au contraire essentiel. Cela fait réfléchir les élus".

Pour l'AFO, cette enquête ne peut toutefois être qu'un point de départ. Il faut, avance Philippe Fanjas, s'inscrire dans une dynamique. Il faudra une nouvelle enquête dans quelques années suivant la même méthodologie". En attendant, cette première enquête doit être l'occasion d'une prise de conscience. Évoquant les enjeux en cause, l'introduction du document interroge : "comment les données révélées par l'enquête peuvent-elles être comprises et utilisées pour consolider la présence de la musique classique dans tous les territoires, au bénéfice des publics, des artistes et de la vitalité culturelle ?". Le premier interpellé est l'État. On est loin, aujourd'hui, de l'ambition affichée naguère par Marcel Landowski de couvrir la France d'un vrai réseau. Le souffle de l'État pour la musique classique est si faible qu'on l'entend à peine. Il a fallu des protestations vives pour que l'État n'abandonne pas complètement les conservatoires.

L'enquête a porté sur 234 concerts payants de 13 orchestres pendant la saison 2013/2014

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

(SUITE DE LA PAGE UNE)

Nous sommes là, de manière évidente, devant un vrai choix de société. Ce que nous proposons à nos enfants n'est pas anodin. Un ministre de la culture ne peut pas être seulement un comptable, ou le porte-parole attentif de l'industrie. Il a, entre autres, des responsabilités dans l'éducation. Le projet de budget 2016 met d'ailleurs en avant cette responsabilité, et souligne les crédits qui lui sont affectés, et qui sont en hausse. Dans son discours autour de ce budget, la ministre souligne la contribution de la culture à la formation de l'esprit critique des jeunes. Tout cela est bien dit, mais serait plus crédible si des actes ne venaient pas contredire

le verbe.

On se surprend à penser à des temps où la gauche au pouvoir avait d'autres ambitions que de soutenir les industries culturelles. Des temps où, c'est vrai, cette gauche portait des espoirs d'émancipation, et n'encourageait pas le travail du dimanche. Le dernier épisode de cette ambition fut, au fond, le gouvernement Jospin. Aurélie Filipetti a tenté, pendant son passage rue de Valois, de l'incarner, mais elle fut bien seule.

Philippe Pujas

LE BUDGET DE LA CULTURE PARMI LES MIEUX TRAITÉS

La DIPLOMATIE CULTURELLE en recul

Le budget de la mission "action extérieure de l'État" est en baisse de 0,4%. Le programme "diplomatie culturelle et d'influence" est largement affecté, avec une diminution de 3,9% à 719 millions d'euros. Sur ce montant, 394 millions iront à l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, contre 409 en 2015.

Les crédits pour la coopération culturelle seront de 65,5 millions contre 68,8 millions en 2015. La baisse des crédits atteint 1,3% pour l'Institut français et 4% pour Campus France. Le ministère demande à l'Institut de "concentrer son action sur ses domaines d'excellence et sur des priorités géographiques resserrées dans un contexte budgétaire contraint". Le budget privilégie la promotion du tourisme: les dotations d'Atout France, l'organisme qui en est chargé, disposera de 5 millions d'euros de plus qu'en 2015.

En présentant ces chiffres, le ministère des Affaires étrangères a indiqué que le réseau des instituts a atteint en 2014 une capacité d'autofinancement de 66% (cours de langue, mécénat...) et que la tendance était identique en 2015.

Avec une croissance de 1%, le budget de la culture échappe à la rigueur qu'il a connue au début du quinquennat. Priorité affichée pour la démocratisation, et un discours sans surprise sur la diversité et la parité

Avec un total de 7,2 milliards d'euros, le budget du ministère de la culture et de la communication est bien, comme promis, de ceux que le projet de loi de finances pour 2016 favorise. Dans un contexte général de rigueur, il affiche une croissance de 1%. La réintégration dans ce budget de la redevance d'archéologie préventive permet même au ministère de dire que cette croissance est de 2,7%.

Que retenir de ce budget :

1/ LES GRANDS CHOIX.

Priorité à la démocratisation, souligne le ministre. Cette priorité se traduit bien dans le budget : ce sont les crédits pour la démocratisation et pour l'éducation artistique qui progressent le plus. La création bénéficie d'une progression modeste mais réelle. Le patrimoine (monuments et musées) voit ses crédits baisser très légèrement, de même que le livre. Le budget traduit les courants qui traversent la société : obsession de l'économie, de la diversité et de la parité.

2/ LES NOUVEAUTÉS

- la plus notable est l'affligeante confirmation de l'extension aux films tournés en anglais du crédit d'impôt cinéma. Destiné à asseoir la compétitivité de la France, le crédit d'impôt était logiquement réservé aux films tournés en français. Le gouvernement a cédé à l'industrie qui souhaitait avoir le beurre et l'argent du beurre : le

beurre pour la langue du commerce, l'argent du beurre pour le soutien du gouvernement français. « Pourront désormais bénéficier du crédit d'impôt, explique le ministère, des œuvres à forte dimension culturelle impliquant l'usage d'une langue étrangère pour des raisons artistiques tenant au scénario ». Avis donc aux réalisateurs slovènes, basques, lettons : la France leur est ouverte... La SACD a vivement réagi à ce recul. Elle se dit « circonspecte », et estime que « Renforcer le crédit d'impôt cinéma en affaiblissant le soutien à la langue française ne pourrait évidemment pas être la base d'une politique culturelle sérieuse et ambitieuse. ». Elle « demande au gouvernement et au Parlement que des garanties précises et pérennes soient rapidement adoptées pour rendre impossibles les éventuels abus et contournements et s'assurer que le recours à une langue étrangère relève d'une logique artistique incontestable, exempte de toute motivation économique ou financière. »

- la redevance d'archéologie préventive est désormais inscrite dans le budget. La taxe, payée par les aménageurs, sera directement versée au budget général. Sa budgétisation, à hauteur en 2016 de 118 millions d'euros, permet un fonctionnement plus régulier de l'INRAP et du FNAP (Fonds national d'archéologie préventive) qui souffraient d'un rendement variable de la redevance.

- le budget marque le retour de l'État dans les conservatoires,

souligne le ministre. Ça n'a pas été sans mal, il aura fallu de vives protestations pour dénoncer son retrait, le voilà donc qui revient, modestement, avec une contribution de 8 millions d'euros « à destination des conservatoires conventionnés dont le projet d'établissement s'inscrira dans les politiques prioritaires du Gouvernement en faveur de la jeunesse, de la diversité culturelle et de l'égalité des territoires »

3/ LES CHIFFRES PRINCIPAUX.

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE : 464,7 millions (+ 6,1%)

Ces chiffres regroupent deux types d'activités différentes : les actions de démocratisation proprement dites, et l'enseignement supérieur artistique, regroupement un peu tiré par les cheveux.

Le « soutien à l'éducation artistique et culturelle » mobilise 99,5 millions, en forte augmentation (+ 22%). Relevons que pour le ministère, « l'éducation artistique et culturelle et l'accès à la culture » sont « au service de l'égalité et de la citoyenneté ». Un effort particulier est prévu pour les zones rurales et les quartiers de la politique de la ville.

CRÉATION : 747 millions (+1,7%).

Un mot d'ordre : soutien à la jeunesse et à la nouveauté, et aussi, bien sûr, à la parité et à la diversité.

LE BUDGET DE LA CULTURE

(suite de la page 4)

- **spectacle vivant** : 671,1 million, dont 364,8 de crédits d'intervention. 2016 devrait voir l'expérimentation du compagnon nage dans la musique et la danse. Ce sera aussi l'année de l'achèvement du plan SMAC (scènes de musiques actuelles)

- **arts plastiques** : 70,8 millions (+6,7%). On retient notamment la dotation de 1M? (soit pas loin du quart des crédits supplémentaires) pour lancer la préfiguration d'un projet cher à la ministre, le projet « Médecis Clichy-Montfermeil ». 2016 sera aussi l'année où sera lancé le chantier de déménagement du Centre national des arts plastiques.

PATRIMOINE

Avec un montant total de 871,2 millions, les crédits pour le patrimoine s'affichent en hausse de 16%. Mais la quasi-totalité de cette augmentation est due à la budgétisation de la redevance d'archéologie préventive : 118

millions sur une augmentation globale de 120 millions.

MONUMENTS HISTORIQUES : 313 millions (- 0,6%)

70% des crédits vont aux opérations en régions et « soutiennent directement l'attractivité territoriale et l'emploi ». Aucun grand nouveau chantier, à l'exception du musée national du Moyen-Âge, mais la poursuite de nombreux chantiers en cours.

MUSÉES : 338,4 millions (- 0,3%).

Le ministère souligne que « le rééquilibrage territorial par le soutien aux musées territoriaux se poursuit ». Là encore, pas de nouveaux chantiers, mais la poursuite d'opérations en cours. Les crédits d'enrichissement des collections vont augmenter de la somme vertigineuse de 0,5 million pour atteindre la somme encore plus vertigineuse de 9 millions.

LANGUE FRANÇAISE ET LANGUES DE FRANCE : 2,9

patrimoine, la langue française. Le crédit d'impôt pour les tournages en France va être étendu aux films en langue étrangère (autrement dit en anglais) "présentant un intérêt artistique". La définition est assez vague pour ouvrir largement le spectre. La défense de la langue française passe loin derrière les intérêts supposés de l'industrie et des économies locales. On était en droit d'attendre mieux d'un ministère de la culture. Il est vrai que la défense de la langue paraît être le cadet des soucis de ce quinquennat, comme du quinquennat précédent. Ne parlons pas de la promotion du français dans le monde, et de la politique francophone, d'une timidité proche

millions (inchangé).

Pour cette somme, de nombreux objectifs à atteindre. Le premier est « la promotion de l'emploi du français dans la vie économique, sociale et culturelle ». Objectif, faut-il le préciser, qui jusqu'à maintenant n'a pas connu une grande réussite.

LIVRE ET LECTURE : 258,5 millions (- 0,5%). Les crédits d'intervention en régions sont en hausse de un million à 14,4 millions.

CINÉMA : le fonds de soutien s'élèvera à 672 millions d'euros (+ 1,38%). Mais les principales dispositions du budget sont = la sanctuarisation des taxes : il n'y aura ni plafonnement ni ponction. = l'extension du crédit d'impôt cinéma à des œuvres tournées en langues étrangères, en fait en anglais, comme le réclamait avec insistance l'industrie.

de l'effacement. Parlons seulement de l'usage de l'anglais en France, qui envahit tout l'espace. Le coup du crédit d'impôt succède à d'autres retraites, comme l'usage grandissant de l'anglais dans l'enseignement supérieur, où certains cours ne sont enseignés que dans la langue de Wall Street. Parlons de la loi Toubon tombant en désuétude, parlons du nombre sans cesse croissant (avec une forte accélération récente qui semble n'émouvoir personne) de manifestations nationales et locales, subventionnées, dont le titre est en américain. Toutes choses que nos gouvernants, loin de combattre, encouragent objectivement.

UN NOUVEL AUDIOVISUEL PUBLIC ?

Le budget de l'audiovisuel public est en hausse de 0,4% pour atteindre un total de 3776,5 millions d'euros, mais cette très légère hausse est imputable à celle de l'ex-redevance (CAP), qui est évaluée à 1,7% (pour un total de 3651,7 millions). Les crédits budgétaires, eux, sont en forte baisse, le gouvernement poursuivant sa politique de renforcement de l'indépendance financière des sociétés de l'audiovisuel public.

Une mission de contrôle conjointe de la commission des finances et de la commission de la culture du Sénat sur le financement de l'audiovisuel public propose, dans ses conclusions, d'aller en trois étapes, d'ici 2020, vers la constitution d'un groupe unique, « France Médias ». Ce regroupement est l'une des 32 propositions faites par les deux rapporteurs, André Gattolin (écologiste, Hauts-de-Seine) et Jean-Pierre Leleux (LR, Alpes-Maritimes).

La mission part de plusieurs constats : « un modèle économique fondé sur la prédominance d'un financement public et des ressources propres limitées », une redevance (appelée maintenant contribution à l'audiovisuel public) « dynamique dont le rendement devrait toutefois faiblir à moyen terme en raison du développement des nouveaux usages », « des sociétés qui peinent à maîtriser leurs dépenses », « une situation financière dégradée des sociétés de l'audiovisuel public ». Ils estiment que la création d'un groupe, « France Médias », réunissant toutes les sociétés de l'audiovisuel public contribuerait à améliorer la situation.

DISCRÉDIT

Le ministère de la culture ne peut pas être celui de l'économie, pas plus que celui des idées dans l'air. Et voilà qu'avec la loi sur la création et sur le patrimoine, puis avec le projet de budget, il nous fait redouter qu'il soit l'un et l'autre.

Sa position sur le patrimoine dans son projet de loi était inquiétante. Obsédé, semble-t-il, bien plus par l'économie des territoires que par la protection des sites et des monuments, il a baissé la garde sur les protections, remettant en cause un équilibre construit au fil des ans.

Le projet de budget apporte un nouveau motif majeur d'inquiétude touchant un autre élément du

UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ARCHITECTURE

Les avancées DE LA LOI

Le calendrier a des conjonctions heureuses : des préconisations des trois groupes auxquels la ministre de la culture avait demandé de réfléchir sur l'architecture, et qui avaient été faites au début de l'été, ont pu trouver aussitôt formulées une traduction législative, puisqu'elles ont pu être intégrées au projet de loi sur la création et l'architecture que l'Assemblée nationale vient d'adopter en première lecture.

Une quinzaine de dispositions ont ainsi été intégrées dans le projet de loi par le biais d'amendements. La loi comprend donc en définitive beaucoup d'avancées. Notamment : - le seuil obligatoire pour faire appel à un architecte passe de 170 à 150 mètres carrés. Une avancée jugée timide par certains, mais Patrick Bloche, auteur du rapport sur la création architecturale et rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale, confie : "vous ne pouvez pas imaginer les pressions exercées sur les parlementaires".

- un architecte devra intervenir pour les permis d'aménager les lotissements

- un nouveau label est créé pour les bâtiments de moins de cent ans
- le rôle des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), est réaffirmé, notamment pour la formation des élus.

- la possibilité est ouverte de déroger à titre expérimental à des règles de construction pour favoriser la qualité architecturale dans des équipements publics.

Le ministère de la culture entend faire vite, et mettre en œuvre le plus rapidement possible les préconisations des rapports qui lui ont été rendus

La stratégie nationale pour l'architecture est sur les rails. Une affaire menée tambour battant depuis un an que la ministre de la culture en a lancé l'idée, avec des étapes comme autant d'avancées : le rapport sur la qualité architecturale commandé à Patrick Bloche, publié l'an dernier, puis les conclusions de trois groupes de travail, ensuite le projet de loi sur la création et l'architecture, voté en première lecture au début de ce mois d'octobre par l'Assemblée nationale, et qui intègre, déjà, des propositions de ces groupes de travail. Et, enfin, le 20 octobre, la présentation par Fleur Pellerin de la "Stratégie nationale". Une vitesse dont Patrick Bloche est tout agréablement surpris : "je mesure, commente-t-il, tout le chemin parcouru en un an". Il se félicite, entre autres, de la prise en compte rapide de son rapport.

La Stratégie nationale se décline en six axes stratégiques et trente mesures. Les six axes sont les suivants :

A. Sensibiliser et développer la connaissance de l'architecture par le grand public et l'ensemble des acteurs publics et privés de la construction

B. Prendre en compte l'héritage architectural des XX^e et XXI^e siècles et développer l'intervention architecturale pour valoriser et transformer le cadre bâti existant

C. Articuler formation-recherche-métiers et rapprocher les univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie

D. Identifier et mobiliser les compétences d'architecture



E. Distinguer la valeur économique de l'architecture et accompagner les mutations professionnelles

F. Soutenir la démarche expérimentale et sa valeur culturelle.

DÉTERMINATION

Présentant la Stratégie devant un parterre de professionnels et d'étudiants à l'École d'architecture de Paris Villette, la ministre de la culture a fait part de sa détermination à aller aussi vite que possible dans la mise en œuvre de mesures qui correspondent à son souci de "donner du sens à l'espace dans lequel nous vivons".

- Dès l'automne 2016 devrait avoir lieu, à un rythme annuel, un événement national de sensibilisation publique, à l'image des journées du patrimoine. Des formations destinées aux élus et aux fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales devraient être organisées.

- Parce que les habitants des quartiers prioritaires "ont droit

au beau", un partenariat "encore plus étroit" va être engagé avec l'Agence nationale de rénovation urbaine.

- Dans les écoles d'architecture, un statut d'enseignant-chercheur va être créé, de même que des chaires partenariales de recherche, "en lien avec les acteurs professionnels et économiques".
- Une mission d'étude sur la valeur économique de l'architecture va être lancée.

- "Nous travaillerons, promet Fleur Pellerin, à renforcer la présence des jeunes architectes dans les concours et les prix internationaux".

Les professionnels ont réagi favorablement à cette politique. C'est le cas de l'Ordre des architectes, dont la présidente, Catherine Jacquot, après avoir salué les premières mesures inscrites dans la loi, assure que l'institution "apportera tout son concours".

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

ADIEUX, SALUTS ET COUPS DE CHAPEAU...

Adieu ! Adieu ; et d'abord un tour à Québec, où la maison du Consulat de France est vendue. Au coin de la rue Saint-Louis et de la rue Haldimont, sa situation était idéale : dans le haut de la ville, en plein centre historique, des milliers de touristes, chaque jour, la voyaient, austère et belle, qui témoignait... Adieu.

Adieu ! Un tour au bistrot... Ah, je n'y vais plus beaucoup, à cause du boum-boum et de la clim'... Le boum-boum n'est pas une nouveauté : c'est l'idée idiote des bistrotiers français que le bruit, c'est la vie. Donc boum-boum (et la machine à café qui en rajoute) ! Affreux.

Eh bien, maintenant, il y a aussi la clim'. Ce courant d'air glacé (pour qu'il fasse 20° dans la pièce lorsqu'il fait 22° dehors, il faut que l'air sorte à 10° !) qui vous chahute le crâne... Une demi-heure de clim' dans un bar naguère sympathique et le mal est fait : je mouche et je râle. Le boum-boum en plus de ça... Je sors du bistrot dans un état cataleptique. Salut !

Un tour au bistrot, à St Germain. Et faisons nous des ennemis ! Un tour dans l'histoire de France de la culture... (Attention : j'ai conscience que le paragraphe qui suit va paraître énigmatique à beaucoup – et surtout à mes lecteurs n'ayant pas connu la grande époque du PCF stalinien. Tant pis...) On s'interroge parfois sur les raisons qui font qu'à la gauche du PS on ne parvienne pas à monter un parti crédible et puissant. Une raison, parmi d'autres : le PCF, parti repoussoir. Oui, puisqu'il n'a jamais ouvert les tiroirs secrets du stalinisme français, jamais sorti les archives ni commencé les aveux de ses méthodes basses et coups tordus, ici, en France. Et comme, dans la période actuelle, les zones du pouvoir et de la parole sont peuplées d'anciens stals, fils de stals et cousins de stals, tout le monde ferme sa gueule... Tabou ! En gros : pour monter dans la hiérarchie du PC, dans ces temps-là, il fallait prouver qu'on pouvait trahir père et mère... Souvenez-vous - je dis cela pour les quelques-uns qui ont vu passer l'affaire, naguère - de l'affaire de Jorge Semprun et la cellule de la rue Saint-Benoît...

C'était quoi ? En deux mots. Il y avait, après la guerre, une section du PCF au quartier latin. Que du beau monde : Marguerite Duras, Edgar Morin et caetera... Et Semprun. Et après les réunions, au bistrot du coin, eh ben, on causait ! Et on disait du mal de X (du PC), de Y (du PC), et on se moquait du pif de Chose (du PC)... Un jour, ils sont convoqués au Comité central : vous avez déclaré que... Stupeur : quelqu'un les avait dénoncés !

Un livre (1), écrit 50 ans plus tard par un employé du Comité central, affirma que le cafteur, c'était Semprun... Archives officielles du PC à l'appui.

Incroyable mais vrai : la presse fit un total silence sur ce coup de théâtre excessivement théâtral. Semprun, lui, refusa sèchement de commenter.

Et alors ? Alors, ça paraît clair, maintenant : il s'agissait d'un coup de semonce du PC au Tout-Paris bourgeolectuel : attention, n'allez pas trop loin dans l'antistalinisme ; nous savons beaucoup de choses, la preuve : ça pourrait faire très mal...

Ca a très bien fonctionné. Chapeau. Allez, salut. Sans rancune ! (Quoique...)

Un tour de France des pages politiques des journaux. Eternelle question de la réforme de notre système électoral... C'est notre sport national. Il est frappant de constater qu'aucun politicien ni aucun médiatique ne dit la raison principale de notre système uninominal à deux tours. La voici : jadis, les députés étaient élus au scrutin proportionnel. Donc de très petits partis (six députés, douze députés) étaient indispensables pour faire des majorités. De fait, ils étaient de tous les coups et c'est eux qui gouvernaient. Et d'où aussi l'instabilité de la IVème République.

Là, j'émetts une suggestion. Je me résous à m'y résoudre, puisque personne n'a jamais proposé cette idée simple : double assemblée avec un Sénat élu à la proportionnelle et une Chambre des députés élue comme aujourd'hui. Cela permettrait la représentation de toutes les minorités politiques et la stabilité du gouvernement.

Suis-je toujours dans la culture ? Pas sûr. Le problème, c'est que, n'étant pas un journaliste politique, je n'ai jamais pu placer cette idée nulle part. Aujourd'hui, puisque j'en suis aux conversations de bistrots, en avant ! Mais je me suis trop avancé dans la politique. Partons... Où ai-je mis mon chapeau...

Un tour dans la musique. Il n'y a pas seulement le rock-où-on-comprend-rien (parce que la langue est devenue " de la musique ", c'est-à-dire du son). On entend désormais fréquemment de ces nouvelles chansons françaises avec accentuation tonique à l'anglaise – on peut déjà la nommer franglaise, ou frangloulle. Exemple (je souligne les accentuations) : je dééscends les eskââliers du méétro... Sera-ce seulement une mode de quelques années ? Ou bien la langue continuera-t-elle à se disloquer ? (Vous me direz que l'art lyrique fait ça



depuis très longtemps, la dislocation de la langue française ; oui, mais ce n'était pas sous l'influence de l'anglais...)

Allez, âdieu ! Continuez sans moi, les cōpains...

Finissons par un éclat de rire. Le chapeau. Le chapeau de la star, sur la scène... Ou le chapeau du rocker débutant... Bref, leurs chapeaux à tous, sous les projecteurs. Chaque fois, le chapeau me fait rire. Ah les malheureux, comme ils doivent souffrir, là-dessous ! Vous imaginez la température ?

Mesdames et messieurs, ceci est une confidence nécessaire à votre compréhension de ces lignes : je suis chauve. Et je porte un chapeau, à la ville ; pas par coquetterie, mais par nécessité. Et il m'arrive de monter sur scène. Ecoutez bien : il faudrait me menacer avec des révolvers pour que j'aïlle sous les PROJOS avec un chapeau ! Rien que d'y penser me fait des suées !

Ce qui fait que je m'interroge sur cet uniforme qu'ils portent tous. Mais oui, vous avez raison : c'est un costume de scène, un uniforme, une conformité à la règle. Mais là, la rébellion, l'anticonformisme frôlent l'héroïsme !

Souvenez-vous le comique-troupier de jadis, déguisé, caricatural. Voilà le comique-troupier revenu ! Mais tandis que l'autre jouait un rôle, eux jouent le premier degré ; eux plaident pour... Tiens, pour quoi, au juste ?

Allez, salut ! Et chapeau !

JB

(1) lire : *Procès stalinien à Saint-Germain-des-Prés, Gérard Streiff, Syllepse, 1999*

PICASSO RETROUVÉ

RENDEZ-VOUS

LA COLLECTION HAHNLOSER

Arthur et Hedy Hahnloser-Bühler étaient Suisses, collectionneurs et amis de peintres, notamment de Bonnard. Une exposition au musée Marmottan raconte leur histoire à travers des œuvres (splendides) de Bonnard bien sûr, mais aussi de Vuillard, de Manet, de Cézanne, de Matisse, de Renoir, de Manguin et, Suisse oblige, de Hodler et de Vallotton.

Musée Marmottan Monet Paris
Jusqu'au 7 février

LES ROUART

Le dernier en date de la dynastie est écrivain et académicien. Il s'appelle Jean-Marie Rouart. Pourtant, son arrière-grand-père, son grand-père et son père furent peintres. Ces trois générations sont réunies dans une exposition. Le plus ancien, Henri Rouart (1833-1912), est le déclencheur. Industriel, il fut ami de Corot, de Millet et de Degas et fut collectionneur et mécène avant d'être un peintre honorable. Son fils Ernest, ami de Paul Valéry, et son petit-fils Augustin (*ci-dessous autoportrait*) ont pris le virus à leur tour,

souvent dans la souffrance.

Jusqu'au 11 janvier
Atelier
Grognaud
Rueil-
Malmaison

www.mairie-rueilmalmaison.fr



Le nouvel accrochage du Musée Picasso de Paris, à l'occasion de ses trente ans, est une magnifique introduction à l'œuvre, et à l'homme.



On a retrouvé Picasso au Musée national Picasso de Paris, pour son trentième anniversaire. L'an dernier, sa réouverture après travaux avait procuré un certain abattement. C'est que l'accrochage, dernier cadeau empoisonné d'Anne Baldassari, sa directrice, avant son départ, était tout bonnement catastrophique. Confus, bâti sur des thématiques qui mélangeaient allègrement les époques, il empêchait toute lecture de l'œuvre dans sa dynamique, rendait l'ensemble incompréhensible, et le visiteur se surprenait à quitter l'Hôtel Salé en se disant qu'il aimait Picasso, au fond, bien moins qu'il l'avait cru jusqu'alors.

Le nouvel accrochage est exactement l'inverse, et voilà qu'on retrouve Picasso dans l'entièreté de son génie. On y retrouve, de manière exemplaire, l'homme, l'œuvre et le processus de création. Le souci de pédagogie est remarquable, et il ne gêne en rien

les œuvres, bien mises en valeur dans un double traitement. L'essentiel du parcours est chronologique, et chaque étape montre une série d'œuvres qui entretiennent entre elles un rapport de compréhension mutuelle. Le parcours chronologique s'interrompt parfois pour laisser place à des thèmes (Olga, Apollinaire, la tautomachie, etc.), mais là où l'an dernier il n'y avait de confusion, les salles thématiques accueillent un visiteur que les salles chronologiques ont préparé à voir et comprendre les différents moments du processus créatif de Picasso.

Le Musée Picasso a été inauguré le 23 septembre 1985, l'Hôtel Salé ayant été aménagé par l'architecte Roland Simounet. Il a été réalisé pour accueillir la très importante donation des héritiers de l'artiste. En 1990, il recevait aussi les œuvres acquises en donation pour la succession de Jacqueline Picasso. Aux œuvres s'ajoute un

important fonds d'archives. La collection est riche aujourd'hui de 4755 œuvres, dont 297 peintures et 368 sculptures, et de 200 000 pièces d'archives, largement utilisées dans l'exposition.

LES EXPOSITIONS À VENIR

"Picasso. Sculptures", du 8 mars au 28 août 2016. On nous promet un nouvel angle : la "dimension multiple" des sculptures de Picasso. Avec, les 23 et 24 mars, un colloque international.

"Miquel Barcelo. Sol y sombra", du 22 mars au 31 juillet 2016. Peintures, sculptures, céramiques et œuvres sur papier pour mettre en évidence les affinités entre les deux artistes

"Picasso-Giacometti", d'octobre 2016 à janvier 2017, en collaboration avec la Fondation Giacometti

LE MUSÉE MIROIR DE L'HOMME

Le nouveau Musée de l'Homme présente une vaste fresque de l'humanité depuis ses origines. Mais il est aussi le reflet des idées du jour.

Le début du siècle a apporté une transformation profonde dans le paysage des musées ethnologiques français, avec la création du Musée du Quai Branly et la transformation du Musée national des arts et traditions populaires en MUCEM. La grande victime de ces changements était le Musée de l'Homme, qui se voyait amputé de ses collections d'ethnologie extra-européenne données au Quai Branly et de ses collections européennes transférées au MUCEM. Dépouillé, désarçonné, il n'avait plus, s'il voulait vivre, qu'à se réinventer. Il lui restait de superbes locaux vieillissants, une muséographie d'un autre temps, et des équipes scientifiques. Il y eut des années d'hésitation, la décision de faire des travaux, et la mise en chantier parallèle d'un nouveau programme muséal. Beaucoup de questions pour, en définitive, en arriver aux plus fondamentales : qui sommes-nous ? d'où venons-nous ? où allons-nous ? le projet scientifique et culturel était né.

Le musée de l'Homme a puisé dans ses collections, ses cerveaux et les ressources de la muséographie pour décliner les trois questions en autant de chapitres d'une histoire ininterrompue.

Le Musée de l'Homme est un vieux monsieur. Il fut inauguré en 1938 par le Front populaire. Il était, déjà, l'héritier d'un autre musée : le musée d'ethnologie ouvert à la fin du siècle précédent. Il avait, déjà, une conception pluridisciplinaire : Paul Rivet, son directeur, voyait en l'homme « un tout indivisible, dans le temps et dans l'espace ». Il fut une puissance



intellectuelle et d'aventure, avec des personnalités comme Georges-Henri Rivière, Michel Leiris, Claude Lévy-Strauss, Germaine Tillion, Jean Rouch... Rajeuni, il adopte les idées du jour : les disciplines s'interpénètrent, pour donner un point de vue global sur l'homme et son évolution physique et sociale.

LES OBSESSIONS DU JOUR

L'histoire ethnologique, plus tard, soulignera la formulation d'aujourd'hui : les interactions entre les sociétés et la nature. Le musée de l'Homme 2015 illustre les obsessions du moment : l'unité de l'espèce humaine et sa diversité, le rapport entre l'homme et les ressources qu'il tire de la planète, les formes de la mondialisation, comme le musée de 1938 illustrait la découverte de l'Autre par une ethnologie en développement. Pour étayer ce discours, et lui donner forme, le musée s'appuie sur ses collections, et les fait

voisiner. De ses collections, il tire le plus prestigieux et le plus spectaculaire : le véritable crâne de l'homme de Cro-Magnon, l'émouvante statuette de la Vénus de Lespugne, vieille de 20 000 ans. Il utilise aussi généreusement les ressources que la technologie offre à la muséographie, dont il tire un parti d'une pédagogie efficace. Et le visiteur a, de surcroît, l'agrément d'une réhabilitation architecturale qui offre de beaux espaces, de la lumière et des échappées uniques sur la Tour Eiffel.

La rénovation du Musée de l'Homme, financée par le ministère de l'éducation nationale, a coûté 92 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 4,6 millions d'euros pour «le clos et le couvert» à la charge du ministère de la culture. La rénovation a été confiée à l'Agence Brochet-Lajus-Puyeo associée à l'Atelier d'Architecture Emmanuel Nebout. La muséographie est de l'agence Zen+dCo Office Design de Zette Cazalas.

RENDEZ-VOUS

LANGUE FRANÇAISE

"Les statuts de la langue française" : sur ce thème, un colloque qui portera principalement sur "la capacité des statuts du français à fonder une politique de coopération et d'influence au plan international".

Le colloque est organisé par le réseau OPALE, où se retrouvent la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, le Québec et la Suisse, en lien avec l'Organisation internationale de la Francophonie.

13 et 14 novembre
Bordeaux
www.dglf.culture.gouv.fr

LECTURE ET DÉMOCRATISATION

"Livres, lecture et politiques de démocratisation culturelle". Sur ce thème, une journée d'étude qui a notamment pour objet "d'interroger ce que le champ du livre et de la lecture peut apporter à l'histoire des politiques de démocratisation culturelle". Elle est organisée par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, le Comité d'histoire du ministère de la culture et la Bibliothèque publique d'information (BPI).

17 novembre Paris BPI
Inscription :
comitehistoire@culture.gouv.fr

COLLECTE ETHNOGRAPHIQUE

Au MUCEM, un séminaire sur la collecte ethnographique dans les musées de société. Il court sur les années 2015 - 2018.

Marseille 6 novembre
Inscriptions : i2mp@mucem.org

PRELJOCAJ AU MUSÉE

La compagnie du chorégraphe a trente ans. L'anniversaire est célébré par un livre, et une exposition au Centre national du costume de scène à Moulins.

La compagnie d'Angelin Preljocaj est née il y a trente ans. Pendant ces années, elle a créé une cinquantaine de ballets. En soignant ses costumes, faisant appel pour eux à de grands couturiers : Hervé Pierre (Parade, Parc) puis, notamment, Jean-Paul Gaultier (Blanche-Neige) et Azzedine Aïala (Les Nuits).

C'est ce côté des créations de Preljocaj que le Centre national du costume de scène met en avant, en présentant les costumes de huit ballets, commençant à *Roméo et Juliette* (1993) et s'achevant sur *Blanche Neige* (2008).

Exposer des costumes n'est jamais simple. On court le risque d'éloigner la vie. La scénographie de Constance Guisset, qui suit Angelin Preljocaj depuis des années et a signé la scénographie de plusieurs de ses ballets, règle la question en présentant côte à côte les costumes et des vidéos des ballets qui utilisaient ces costumes. Par le biais des costumes, l'exposition ouvre concrètement



sur l'art de faire d'Angelin Preljocaj, et singulièrement sur son goût d'associer des créateurs de toutes disciplines à ses créations (il a par exemple fait appel à Enki Bilal, Fabrice Hyber et à Claude Lévêque). Le chorégraphe lui-même apprécie qu'on approche son parcours par le costume. Il juge: "Il est rare que (le costume) soit inaugural de la genèse d'un

projet, mais il finit toujours par nous donner une grille de lecture particulière et transversale de l'œuvre".

Les trente ans de la compagnie sont par ailleurs célébrés par un livre qui raconte l'itinéraire d'Angelin Preljocaj, de son enfance albanaise à sa consécration, en passant par sa rencontre fondatrice

avec l'œuvre de Noureev. Ses chorégraphies y sont largement analysées.

Jusqu'au 6 mars Moulins
www.cnscc.fr

Paul-Henry Bizon Preljocaj
Angelin, Éditions La Martinière

D'AZINCOURT à MARIGNAN UN SIÈCLE D'HISTOIRE AU MUSÉE DE L'ARMÉE

Chevaliers et bombardes D'Azincourt à Marignan. Profitant du double anniversaire de la cuisante défaite d'Azincourt (1415) et de la victoire de Marignan (1515), le Musée de l'Armée présente une exposition qui une leçon d'histoire militaire et politique. Azincourt, c'est la victoire d'une armée anglaise en avance d'une guerre sur l'armée française. La bataille tue 5000 Français, Les chevaliers français y sont décimés par les archers anglais, et la France est décapitée avec leur mort : ils étaient les cadres de l'administration du pays. A Marignan, l'artillerie de François 1er joue un rôle décisif dans la victoire. Entre les deux, avec les progrès de cette nouvelle arme, la Guerre de Cent ans dont



Azincourt est le vrai début, Jeanne d'Arc, et le règne de Charles VII, grand roi méconnu qui crée une armée professionnelle, la dote de l'artillerie et gagne la guerre.

L'exposition présente quelques pièces exceptionnelles, comme un exemplaire du

Traité de Troyes qui livrait la France à l'Anglais Henri V, des pièces d'artillerie exemplaires ou une armure de François 1er.

Un million de visiteurs en 2009, 1,5 million en 2014, dont un million de visiteurs payants: une croissance impressionnante pour le Musée de l'Armée, qui se flatte d'être, avec ce nombre, le cinquième musée le plus fréquenté de France. Installé dans le site prestigieux et lui-même chargé d'histoire de l'Hôtel des Invalides, à Paris, il tire profit d'un plan de réaménagement qui a duré une vingtaine d'années pour s'achever en 2010, et conduit depuis une politique dynamique d'expositions temporaires.

Jusqu'au 24 janvier

QUAND LA FÊTE FINIT

Marseille capitale européenne de la culture ? le cinéaste Nicolas Burlaud est allé voir l'envers du décor. La culture, cheval de Troie du déménagement urbain ?

Les lampions de la fête sont éteints. Marseille-Provence 2013, c'est derrière nous. Grand moment culturel, économique et touristique ? voilà qu'un film vient nous déranger, et interpellé sur l'usage ou l'alibi culturel. Ce film, c'est le documentaire du Marseillais Nicolas Burlaud, "La fête est finie". Il filme l'envers du décor, et sa caméra y voit ce que la plupart négligent de regarder, dans l'euphorie du consensus ludoculturo-touristique.



Avec l'Iliade et son cheval de Troie pour leit-motiv, le film oblige le spectateur à s'interroger sur le sens d'une fête qu'il accuse d'avoir aidé à précipiter les choses. Derrière la capitale culturelle européenne et ses manifestations joyeuses, il y a des gens, des Marseillais chassés de chez eux par une pression immobilière qui transforme une ville populaire en métropole américanisée, un ballet de cravates et de notables menant ou assumant ce viol de la ville. La transformation était engagée,

Marseille 2013 a aidé à l'accélérer, Nicolas Burlaud parle, dans un entretien sur son film, de "sensation de simulacre, de quelque chose qui nous endort par sa beauté". Dormez, braves gens, pendant que nous nous occupons des affaires sérieuses, et si vous vous réveillez, prenez les sentiers balisés et joyeux où on vous entraîne...

Le film est implacable. Il lui suffit de montrer, sans vouloir porter le moindre jugement esthétique, pour démontrer

l'immense vacuité d'une fête faite de beaucoup d'artifices, et de peu de sens culturel. Cette superficialité, on la touche du doigt quand une animatrice de quartier dénonce le décalage entre l'absence de moyens et d'écoute pour des projets muris localement et l'abondance des moyens alloués à un projet venu d'ailleurs. Ce fut ressenti comme une provocation, accuse l'animatrice.

"Le film, commente le sociologue et urbaniste Jean-Pierre Garnier, montre les différentes facettes d'un processus global de dé-civilisation urbaine fait de dislocation territoriale, de désintégration sociale et d'aliénation culturelle". De quoi faire réfléchir les "acteurs culturels" sur leurs responsabilités : sont-ils de ceux qui poussent le cheval dans les murs de Troie ? ou de ceux qui aident à rester éveillés ? et si le vrai critère d'une politique culturelle était là ?

Sortie nationale du film le 4 novembre.

Distribution :
lafete@360etmemplus.org
Le film est produit par Primitivi
(www.primitivi.org)

Pour accompagner la sortie, trois débats à Paris au cinéma Les 3 Luxembourg : le 4 novembre (avec Les Amis du Monde Diplo), le 6 novembre et le 8 novembre, tous les trois à 19h30.



RENDEZ-VOUS

L'AUTRE LIVRE

Le salon des éditeurs indépendants en est à sa 13^{ème} édition. Il réunit 160 exposants, et s'affirme, comme chaque fois, comme un manifeste de la diversité éditoriale.

13 au 15 novembre
Paris Blancs-Manteaux

LIVRE DE JEUNESSE

L'édition 2015 du Salon du livre et de la presse de jeunesse en Seine-Saint-Denis tournera autour des relations entre fiction et réalité, sous le thème "Pour de vrai, pour de faux". Une exposition sera consacrée à Alice au pays des merveilles. Le salon accueille chaque année plus de 150 000 visiteurs.

2 au 7 décembre
Montreuil

AFRICOLOR

Les musiques africaines prennent leurs quartiers en Seine-Saint-Denis pour la 27^{ème} édition d'Africolor. Concerts et débats, de nombreuses créations, et un focus sur le mythique président burkinabé assassiné Thomas Sankara.

17 novembre au 24 décembre
www.africolor.com

TRANSMUSICALES

Rennes attend les 37^{èmes} Transmusicales. Pour ses concerts, mais aussi ses Rencontres & débats, notamment, cette année, sur l'Europe, le développement durable et les nouveaux modèles coopératifs.

2 au 6 décembre
www.lestrans.com

LAM LE GRAND

RENDEZ-VOUS

FEMMES PHOTOGRAPHES

Parfois, au musée d'Orsay, il faut monter dans les étages pour voir les meilleures expositions. C'est le cas en ce moment avec celle qui est consacrée aux femmes photographes, en binôme avec l'Orangerie qui est, de l'autre côté de la Seine, une annexe d'Orsay. On voyage du portrait familial des débuts à l'ouverture sur le monde, qui vient assez vite, et aux préoccupations esthétiques, visibles elles aussi très tôt. Des noms connus et des découvertes.

Jusqu'au 24 janvier

Au niveau 0, "Images de la prostitution, 1850 - 1910", exposition pour laquelle on fait le procès au musée de choisir, une nouvelle fois, un sujet racoleur.



Pas faux sans doute, mais du moment qu'on voit de beaux tableaux qui viennent de loin, comme cette admirable "Prune" de Manet, on est prêt à beaucoup pardonner.

Jusqu'au 17 janvier

La grande rétrospective que le Centre Pompidou consacre à Wifredo Lam (1902 - 1982) le remet à sa juste place, parmi les grands. Il semblait condamné à la marge. Né à Cuba, il a pourtant épousé Paris et son monde artistique, à l'époque où le rôle de Paris était encore central. Il y avait noué des amitiés (Picasso, Breton), digéré des influences (celle du surréalisme, celle de la statuaire africaine qu'il découvre à Paris, celle du cubisme et de Picasso, celle de Cobra). Il avait même ouvert son monde à ses amis. Reste dans son histoire le mémorable Salon de la Havane dans lequel il en entraîna quelques-uns, à l'époque naïve où l'on voyait en Castro une figure de la liberté. Mais il était confiné aux seconds rôles. L'exposition du Centre Pompidou lui rend justice. Ses toiles, synthèse solide du climat parisien, des tempéraments propres à l'Amérique latine (Matta s'y retrouvera) et d'une curiosité immense pour le monde, s'affirment dans toute leur personnalité et leur solidité. Il y



a à la fois du rêve et de la construction rigoureuse. L'exposition présente plus de 400 œuvres (peintures, dessins, photographies, revues...) et retrace son itinéraire : Cuba, l'Espagne où il commence à se former, Paris, la Suisse, l'Italie. Lam y est tel qu'on peut le reconnaître, en voyageur sachant tirer profit de ses voyages, en artiste du monde,

et tout simplement en grand peintre.

Jusqu'au 15 février

Après Paris, l'exposition sera présentée à Madrid (Musée de la Reine Sofia, 12 avril au 15 août) et à Londres (Tate Modern, 14 septembre au 8 janvier 2017)

PARTITION D'AUTOMNE CHEZ HIPPOCRÈNE

Il règne une atmosphère d'automne dans les locaux de la Fondation Hippocrène à Paris, ceux que l'architecte Mallet Stevens construisit pour lui-même. La Fondation y expose quatre artistes de la Fondation Haubrok de Berlin: Carol Bove, Martin Boyce (*ci-contre*), Bojan Sarcevic et Markus Schinwald, qui prennent des couleurs de saison.

La Fondation Haubrok a été fondée par un couple de collectionneurs allemands, Barbara et Axel Haubrok, dont la collection est riche de plus de 900 pièces. La Fondation Hippocrène, fondation familiale qui milite pour la



citoyenneté européenne, a pris l'habitude, depuis 2002,

d'organiser tous les ans une exposition dans les locaux de l'ancienne agence Mallet-Stevens où elle a établi son siège. Le lieu, largement ouvert sur la rue, se prête magnifiquement aux expositions.

La Fondation Haubrok est la troisième invitée de la Fondation Hippocrène, après la Fondation Giuliani pour l'art contemporain en 2013 et la DRAF (David Roberts Arts Foundation) de Londres en 2014.

Jusqu'au 18 décembre

12 rue Mallet-Stevens Paris 16^e

BERNARD PLOSSU, L'AMOUREUX DU HAVRE

Le photographe s'est pris d'amitié pour Le Havre. Une exposition au Musée d'art moderne André Malraux traduit cette amitié

Bernard Plossu a découvert Le Havre il y a deux ans, à l'occasion d'une exposition consacrée à son travail sur le Mexique. La ville lui a plu. Il en a aimé entre autres, dit-il, la lumière, l'architecture, l'arrivée des porte-conteneurs, le roulement des galets, et il a voulu la photographier. C'est ce travail, témoignage d'amitié pour une ville, qui est présenté par le Muma, Musée d'art moderne André Malraux.

Bernard Plossu est simple, et fidèle à sa manière de travailler. Il a parcouru la ville armé de son seul vieux Nikon (35 ans) armé de son objectif de 50. « Le 50 mm, explique-t-il, permet de voir les choses comme elles sont ». Il en sort des petits formats en noir et blanc. Noir et blanc parce que « c'est en noir et blanc que j'ai vu Le Havre ». Petits formats parce que « je reste très méfiant à l'égard des grands formats ». Il ajoute, amusé : « les grandes photos de l'histoire de la photo sont petites... »

Du Havre, Bernard Plossu a tout saisi : l'architecture d'Auguste Perret, le port, la plage, les rues. Peu de personnages, puisque c'est la ville qui était son sujet. Ils s'y agitent souvent au loin, jusqu'à être minuscules (ce que les petits formats savent dire le mieux), mais sont incroyablement présents et vivants. La ville y est vue dans sa beauté et son activité, à partir de ce que le photographe appelle des « déambulations coup de c?ur ». Dans l'avant-propos du catalogue où se retrouvent une grande part des 108 photos de l'exposition, le député-maire du Havre, Édouard Philippe, constate : « nous ne



voyons jamais mieux que par le regard des artistes ce qui nous est familier et que nous pensons parfaitement connaître ».

Parallèlement à l'exposition Bernard Plossu, le Muma se penche sur l'histoire de la reconstruction au Havre avec des photographies provenant du fonds d'archives du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme 1945 - 1957 : une sélection parmi les quelque 700 photographies prises alors par des photographes salariés du ministère.

Bernard Plossu Le Havre en noir et blanc

Jusqu'au 28 février

Catalogue *Filigranes Éditions*, avec des textes de Annette Haudiquet, directrice du MuMa, et de Aude Mathé.

A noter, à la Cité de l'architecture à Paris, dans le cycle des projections-débats sur la photographie, une rencontre autour de Bernard Plossu, en sa présence, le 18 novembre à 19 heures.

RENDEZ-VOUS

MUSÉE RODIN

Après trois ans de travaux de rénovation, l'Hôtel Biron, qui abrite à Paris le Musée Rodin, rouvre ses portes au public le 12 novembre. La rénovation s'accompagne d'un parcours muséographique nouveau. Un nouvel espace sera dédié aux collections d'arts graphiques et de photos.

Avant la fermeture de l'Hôtel (des expositions temporaires n'ont pas cessé d'avoir lieu dans le bâtiment annexe) le musée accueillait 700 000 visiteurs par an.

Les travaux ont coûté 16 millions d'euros, financés à 51% par le musée et à 49% par le ministère de la culture.

SALON DU PATRIMOINE

La 21^{ème} édition du Salon international du patrimoine culturel a pour thème "Patrimoine et modernité". Il rassemble 350 exposants.

5 au 8 novembre

Paris Carrousel du Louvre

www.patrimoineculturel.com

ST-ART

La 20^{ème} édition de St'art, foire européenne d'art contemporain de Strasbourg, mettra l'accent sur la photo, avec notamment la MEP, Maison européenne de la photographie, comme invitée d'honneur.

27 au 30 novembre

Strasbourg

www.st-art.fr

LES OMBRES DE WARHOL

Une exposition Warhol de plus ? Oui, mais celle du Musée d'art moderne de la Ville de Paris compte une pièce exceptionnelle qui la justifie

Une exposition Warhol. Une de plus ? sans doute. Mais pas une exposition comme les autres. Celle que présente le Musée d'art moderne de la Ville de Paris ne trouve sa raison d'être que dans la présentation d'une épous touflante série encore jamais vue en Europe : « *Shadows* ». Les séries, certes, Warhol connaît, et on les connaît jusqu'à saturation. Mais cette série-là n'est pas comme les autres. Elle est d'une dimension exceptionnelle (102 toiles, 130 mètres de long) et chacun des éléments de la série s'accroche aux autres pour former un ensemble au rythme envoûtant. L'architecture du musée, avec sa grande salle aux lignes incurvées, permet d'embrasser l'œuvre dans sa quasi-totalité.

Shadows donne d'Andy Warhol une image qui le rajeunit et le lave de toutes les séries trop vues et trop faciles. L'œuvre part de la forme d'une ombre, et décline cette ombre en



dizaines de variations. Cette incursion dans l'abstraction donne de l'artiste une image moins convenue. Elle est aussi fascinante. Fabrice Hergott, directeur du musée, souligne que la contemplation traditionnelle ne convient pas, et que *Shadows* appelle à une mise en mouvement du spectateur. Vrai, mais l'un n'empêche pas l'autre : il n'est pas mauvais de prendre le temps de saisir les jeux de couleurs de toile en toile, de se situer au moment de la composition, de chercher à suivre le chemin

de l'artiste s'essayant aux unes et aux autres. *Shadows* est précédé, dans l'exposition, par quelques autres moments, plus convenus, de l'œuvre de Warhol, qui apparaissent, ici, comme un hors d'œuvre.

**Warhol unlimited (on sait que dans les arts plastiques un titre français est ringard)
Jusqu'au 7 février
www.mam.paris.fr**

THOMAS COUTURE CÉLÉBRÉ EN PICARDIE



Thomas Couture est né il y a deux cents ans à Senlis. Sa province natale organise à cette occasion une série d'expositions.

Le musée de Senlis abrite la chapelle qui fut son atelier, et qui est aujourd'hui consacrée à son œuvre. C'est donc sur ses pratiques d'atelier qu'est centrée l'exposition à Senlis (jusqu'au 6 mars). On sait que parmi les élèves de Couture figurèrent notamment Manet et Puvion de Chavannes.

Beauvais, dont le musée départemental (MUDO) a été récemment rénové, a, dans le cadre de cette rénovation, consacré une salle entière à l'un des morceaux de bravoure du peintre, *L'enrôlement des volontaires de 1792*. Une toile monumentale de

45 mètres carrés. Le musée expose une douzaine de dessins préparatoires (jusqu'au 11 janvier). Deux expositions à Compiègne, jusqu'au 31 janvier. Le musée Antoine Vivenel présente le portraitiste, et des études pour de grandes compositions. Le Palais de Compiègne, qui est l'institution publique la plus riche en œuvres de l'artiste, a puisé dans ses collections pour présenter, notamment, la grande commande du Second Empire, *Le Baptême du Prince impérial*, et ses travaux préparatoires.

Enfin, le musée de Picardie, à Amiens, s'intéresse à "la fabrique des grands formats"

En dehors de sa région, le

bicentenaire de Thomas Couture est ignoré. Est-ce justifié ? l'affection des Isariens (les habitants de l'Oise) n'est-elle pas mauvais juge ? peut-être le peintre est-il desservi par son temps, où comptait tant le prestige de la peinture d'histoire, qui semble l'avoir aveuglé lui-même. Et pourtant... il fut un portraitiste très demandé. Un musée parisien participe à l'opération, le musée de la vie romantique. On y voit trois portraits, dont l'un annonce clairement Manet (jusqu'au 28 février). Et le portrait ci-contre, acquis il y a quelques années par le musée de Senlis, témoigne pour ses qualités. L'ensemble des expositions pourrait, en somme, être comme un procès en appel.

UN MOIS CULTUREL EN BREF

16 septembre

Mort de Guy Béart

18 septembre

Yveline Rapeau, directrice de La Brèche, pôle national du cirque de Basse-Normandie à Cherbourg, prendra également la direction du Cirque-Théâtre d'Elbeuf, pôle national du cirque de Haute-Normandie

29 septembre

Accord dans la filière musicale française sur la rémunération de la musique en ligne

30 septembre



Les ministres française et néerlandaise de la culture annoncent officiellement l'acquisition conjointe par les

deux pays des deux portraits de Rembrandt mis en vente par Eric de Rothschild.

30 septembre

Rachid Ouramdane et Yoann Bourgeois sont nommés à la direction du Centre chorégraphique national de Grenoble

6 octobre

L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi sur la création et l'architecture

6 octobre

Mort de la cinéaste Chantal Akerman

9 octobre

Le Prix Nobel de littérature est attribué à la Biélorusse Svetlana Alexievitch.

14 octobre

La commission des lois du Sénat prend position contre le projet de loi constitutionnelle de ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires. Le texte doit être discuté en séance publique le 27 octobre et le 3 novembre.

15 octobre

Conférence sur l'emploi dans le spectacle

16 octobre

Inauguration, au nord de Perpignan, du Mémorial de Rivesaltes, qui évoque les vagues successives de détenus dans ce qui fut, au gré des aléas de l'Histoire, un camp d'internement des années trente aux années soixante-dix. L'architecture est signée Rudi Ricciotti.

17 octobre

Mort de Danièle Delorme

19 octobre

Sylviane Manuel est nommée directrice de la Verrerie d'Alès, pôle national du cirque Languedoc-Roussillon.

20 octobre

800 artistes et intellectuels lancent sur le site de Libération un "appel de Calais" demandant "solennellement au gouvernement un large plan d'urgence pour sortir la jungle de Calais de l'indignité dans laquelle elle se trouve".

21 octobre

La ministre de la culture présente en Conseil des ministres un décret concernant les durées de mandats des dirigeants des établissements publics culturels : mandat de trois ans de droit commun, cinq ans pour un premier mandat dans les établissements les plus importants, pas plus de trois mandats.

VIGÉE LE BRUN LA BELLE

Il y a les douceurs aristocratiques de l'Ancien Régime dans le pinceau d'Elisabeth Vigée Le Brun. Du reste, la belle portraitiste a dû fuir la France à la Révolution, elle qui avait été peintre de Marie-Antoinette. Ces douceurs n'étaient plus de mise après 1789, elles existaient encore, pour la chance d'Elisabeth et notre bonheur, en Italie, en Autriche, en Angleterre, en Suisse, en Russie, où elle fut accueillie, et où son talent de portraitiste lui ouvrit toutes les portes. L'exposition qui lui est consacrée au Grand-Palais (sa première grande exposition monographique !) raconte bien cet itinéraire et ce temps, et nous rend extraordinairement présente cette femme peu ordinaire.

Elle est présente, évidemment, par ses célèbres autoportraits, qui nous révèlent simultanément qu'Elisabeth

se savait belle et se savait artiste.



Portrait de l'artiste avec sa fille (détail)

Mais elle eut le talent de rendre avec légèreté la vérité des autres. Y compris quand cette vérité était nuancée : ses portraits de Marie-Antoinette sont sans concession.

L'artiste, comme femme, n'avait

pas eu accès au genre majeur qu'était la peinture d'histoire. Comment le regretter ? elle a donné au portrait l'une de ses plus belles pages. Fille d'un pastelliste, elle a gardé dans l'œil les subtilités du pastel qui en ont fait une belle coloriste et lui ont donné la touche fine qui séduit aujourd'hui et rendent ses portraits incomparables.

Née en 1755, Élisabeth Vigée Le Brun est morte en 1842. Quelques années plus tôt, une invention encore balbutiante se préparait à bouleverser les rapports du monde avec le portrait : la photographie. Vigée Le Brun, ce sont les beaux feux d'un univers qui s'achève. On se dit aujourd'hui, mais avec un regard rétrospectif sans doute trompeur, qu'elle en rend la fragilité.

Jusqu'au 11 janvier

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :

Jacques Bertin

Philippe Poirrier

Conception graphique :

Estève GILI

esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles

et artistiques

est éditée par :

SPC SARL,

7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT

Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80

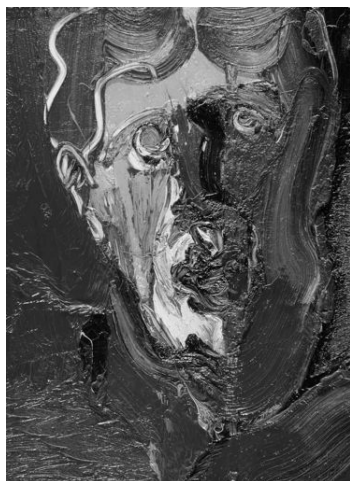
Courriel : policultures@orange.fr

www.policultures.fr

LA DESTRUCTION DE L'UNIVERSITÉ

en bref

LE LAAC A DIX ANS



Le LAAC (Lieu d'art et d'action contemporaine) a pris il y a dix ans la suite, les locaux et les collections du musée d'art constitué par Gilbert Delaine. Une exposition fait le bilan de dix ans d'histoire et d'acquisitions.

Jusqu'au 3 avril

Illustr. : Bengt Lindström

LE MACVAL AUSSI



Le MacVal, musée d'art contemporain du Val-de-Marne, a dix ans. L'occasion d'une nouvelle exposition des œuvres de la collection, mais aussi d'une imposante production *in situ* de François Morellet, l'un des artistes qui ont accompagné le MacVal ces dernières années. Un labyrinthe tout en arêtes et en lignes pures.

Vitry-sur-Seine

www.macval.fr

Christophe Granger, *La destruction de l'université française*, Paris, La Fabrique, 2015, 176 pages. 13 Euros.

Le 16 octobre dernier, quelque 4000 manifestants battaient la rue parisienne afin de dénoncer les politiques d'austérité qui affectent les universités. Les médias, prompts à montrer des images d'amphithéâtres surchargés, poussaient assez peu l'analyse. Le grand mérite de l'essai de Christophe Granger, un jeune historien qui a vécu de l'intérieur les évolutions récentes de l'université, est d'inscrire cette « crise » dans une moyenne durée, et de donner les clefs pour en comprendre les principaux ressorts.

L'analyse sonne juste et s'appuie sur de nombreux travaux en sciences sociales qui permettent une contextualisation fine. Depuis deux larges décennies, en France,

mais aussi dans la plupart des pays européens, l'Université est soumise à des logiques ultralibérales qui avancent à peine masquées sous le label d' « économie du savoir ». L' « autonomie des universités », actée par la loi de 2007 et célébrée par la droite libérale comme une rupture historique, conduit à un retrait de l'Etat ; et à une soumission grandissante des politiques universitaires aux intérêts privés.

La partie de l'ouvrage, l'une des plus réussies, consacrée à la précarité des personnels, et notamment des jeunes docteurs, est éclairante. Ces 40 000 précaires, pourtant hautement qualifiés, dont la croissance est structurellement liée à la nouvelle politique de recherche par projets, sont le symbole d'une véritable catastrophe sociale, qui affecte toute la profession universitaire.

L'université française, à l'image d'autres secteurs des arts et de la culture, sort profondément dérégulée de cette « modernisation », présentée comme inéluctable, imposée par des acteurs économiques. La logique utilitariste remet en cause les missions traditionnelles de l'Université et son indépendance ; fragilise notamment les sciences humaines et les humanités. Depuis 2012, la gauche, dont les élites sont issues du système des Grandes écoles, n'a fait que renforcer ce processus, et désespérer encore davantage une communauté universitaire de plus en plus clivée. Christophe Granger n'est pas pour autant résigné, et plaide pour un sursaut de la communauté universitaire afin de résister à cette liquidation programmée. A lire d'urgence, et à méditer.

Philippe Poirrier

LA FIAC, ET LES AUTRES

La fin octobre est maintenant marquée, à Paris, par une effervescence particulière : il s'agit de montrer que Paris tient toujours un rang honorable sur le marché de l'art. En navire amiral, la FIAC ne ménage pas ses efforts en direction de son public, celui des collectionneurs internationaux. Elle déborde du Grand-Palais tout le long de la Seine jusqu'à Austerlitz, investissant les jardins des Tuileries et des Plantes et la Cité de la mode et du design. Peu fertile en découvertes stimulantes, l'édition 2015 s'est rabattue sur les valeurs sûres : on y croissait Picasso, Miro, et on se réjouissait de voir que la galerie Applicat-Prazan avait consacré son stand à la belle figure d'Estève.

Même attitude dans les salons parallèles. Art Élysées, qui avait



installé ses tentes au pied du Grand-Palais, faisait lui aussi alterner les grandes signatures avec des présences peu convaincantes. On en retenait l'art aborigène présenté par la galerie Arts d'Australie, et les trois Lindström mis en vente par une autre galerie. Sept ans après sa mort, Lindström ne cesse de grandir.

Déception du côté d'Ousider, le salon en chambre spécialisé dans l'art brut, pour sa troisième édition parisienne. On a connu de bonnes éditions ; celle de 2015 n'en est pas. A croire que le filon s'est tari, tout spécialement du côté des galeries américaines qui constituent le socle de ce salon.